

le républicain du coin

Lettre trimestrielle d'information publiée par l'Adfe - BP 1526 L-1015 Luxembourg

http://ourworld.compuserve.com/homepages/Le_Republicain_du_Coin/

Editorial

Dans un monde où l'information s'accélère et se multiplie sans que l'on sache ce qui est vraiment important, il est indispensable de prendre un peu de recul pour comprendre le sens des événements. Souvenons-nous il y a un an, les «marchés» alors tout puissants étaient emprunts de commisération pour cette Europe engoncée dans son modèle social hors d'âge; quant à la France, son gouvernement de gauche et son État omniprésent ne pouvaient que la conduire, selon eux, au déclin. L'avenir ne pouvait alors être qu'au «capitalisme global», c'est-à-dire l'ultralibéralisme, aux «marchés émergents» (Asie) et au continent américain. Il y a encore quelques mois, quelques semaines encore, les marchés financiers n'avaient que morgue et mépris pour toute régulation, toute organisation. Les peuples et les pays devaient obéir pour l'essentiel à ces parangons des temps modernes.

En quelques mois la situation a profondément changé. Le Président de la plus grande puissance mondiale vient de déclarer qu'il fallait relever le plus grand défi auxquels les pays occidentaux sont confrontés depuis 50 ans. Il est vrai qu'entre-temps les marchés inquiets ont retiré leur argent d'Asie de l'Est, provoquant une récession, la chute brutale des revenus, la pauvreté et la misère. Ainsi, le nombre de pauvres a triplé en Indonésie en quelques mois. En Russie, une politique simpliste de type ultralibéral dictée de l'extérieur (privatisations, suppression des acquis en matière de santé, de logement et d'éducation) a conduit, avec la complicité de dirigeants incompetents, ce grand pays au chaos. L'inquiétude se développe désormais en Amérique latine. L'Europe, jusque-là, a été en grande partie préservée et cela grâce à l'Euro qui a créé une zone de stabilité. Les «marchés» avaient d'ailleurs été

en général hostiles à la nouvelle monnaie européenne comme ils l'ont toujours été par rapport à tout élément de régulation.

Il y a un an encore, tous ceux qui, comme Lionel Jospin, proposaient une régulation du marché des capitaux et une taxe sur les mouvements de capitaux étaient au mieux qualifiés de ringards, y compris quelquefois dans les milieux socialistes et démocrates européens.

La réalité donne aujourd'hui raison aux grands choix du gouvernement de la gauche plurielle. Comme le déclarait récemment Lionel Jospin, «le capitalisme va mais il ne sait pas où il va»; c'est aux citoyens, aux États de lui donner un sens. Le gouvernement français a procédé sans a priori, privatisant quand cela était nécessaire, par exemple pour permettre l'émergence d'un grand constructeur d'aviation européen, mais ayant en permanence le souci de la justice et de la cohésion sociale. Ce qui singularise l'Europe dans le monde d'aujourd'hui n'est pas tant la démocratie représentative qu'un haut niveau de protection sociale qui est unique au monde. C'est cela le modèle européen. Lionel Jospin l'exprimait récemment d'une formule que Tony Blair a reprise à son compte «oui à l'économie de marché, non à la société de marché». Il conviendra dans la prochaine période de mieux l'affirmer au niveau mondial, cela passe par la levée progressive de ce qu'il faut bien appeler l'hypothèque américaine qui conduit certains dirigeants européens à se déterminer d'abord par rapport aux choix des États-Unis.

Il y a un an, nous indiquions ici même que Lionel Jospin et le gouvernement de la gauche plurielle avaient rendu l'espoir aux Français. Il se confirme aujourd'hui que ceux-ci ont fait le bon choix. La France regarde désormais moins vers le passé que vers l'avenir. Le cap fixé il y a un peu plus d'un an était le bon. Continuons.

Jean-Claude Thomas

Billet d'humeur

Pour ce billet d'humeur de la rentrée, j'ai hésité entre plusieurs sujets :

- cocorico oblige, le Mondial et l'impact de la victoire sur le moral des Français avec cette question récurrente : va-t-il retomber comme un soufflé trop vite sorti du four ?

- le feuilleton navrant de l'été, «made in USA» : la petite robe bleue, les mœurs d'un président, une jeune femme manipulée ou manipulatrice et des millions de dollars, en frais d'enquête et de conseil juridique, qui auraient fait le bonheur des oubliés de la société américaine,

- la traque des pédophiles sur Internet et l'utilisation contestable de ce nouveau média par des individus sans scrupules ni moralité,

- la crise financière russe, asiatique, et l'évocation chronique d'un krach boursier mondial,

- les catastrophes qui continuent à dévaster certaines parties du monde : qui est responsable ? Les éléments naturels ou l'inconscience et le souci de rentabilité à très court terme ?

Finalement, rien de tout cela. Alors que nous fêtons l'anniversaire du mouvement féministe, j'ai choisi de rappeler la situation de ces femmes que des fous, se réclamant d'une religion dont ils ont détourné le sens, enferment, martyrisent, grillagent, les privant de leur dignité et du simple droit de vivre et d'être libres. Un simple billet, non pas d'humeur mais de révolte, pour que restent braquées sur vous, mes sœurs lointaines, la lumière des projecteurs de l'actualité. Le mal de notre société médiatisée est la succession d'images et l'oubli des situations qui n'ont fait qu'un temps la une des journaux alors qu'elles perdurent.

Que la fleur offerte aux femmes de Kaboul ne se fane pas trop vite.

Anita Petersheim



Entretien avec Danièle Fonck

La presse luxembourgeoise s'exprime essentiellement en allemand (à l'exception, naturellement, de l'édition luxembourgeoise du Républicain Lorrain). Rompant avec cette habitude, la société Editpress a lancé l'année dernière le premier hebdomadaire francophone luxembourgeois : "Le Jeudi". Nous avons demandé à Danièle Fonck, rédactrice en chef du Jeudi, de nous présenter cette publication.

RdC : Quelles sont les raisons qui vous ont conduit à lancer un hebdomadaire francophone au Grand-Duché ?

D.F. : Après mûre réflexion, nous avons souhaité créer un journal d'information indépendant, fiable, pratique et francophone, rédigé dans l'une des deux langues officielles de notre pays qui est aussi la langue véhiculaire de la majorité des résidents non-luxembourgeois et de la population frontalière employée au Grand-Duché.

Il nous est apparu essentiel, pour favoriser - sinon l'intégration - du moins une cohabitation parfaite, de permettre à plus de 100.000 non-luxembourgeois d'avoir une meilleure connaissance et une plus grande compréhension de la vie politique, économique, sociale, culturelle et sociétale de leur terre d'adoption, sachant que le dialogue entre communautés linguistiques passe obligatoirement par ce biais.

RdC : Quel type d'informations trouve-t-on dans Le Jeudi ?

D.F. : Les principales rubriques sont les suivantes :

- la vie politique, économique et sociale,
- un projecteur sur la société luxembourgeoise, sur les entreprises et les individus,
- un miroir de la semaine informant du premier coup d'oeil sur l'actualité politique, économique, sociale, culturelle et les faits divers,
- un miroir des communes permettant à chacun de savoir l'essentiel et d'éviter l'inutile,
- des chroniques et commen-

taires pour l'aider à affiner son point de vue,

- des articles de réflexion sur les grands sujets de notre époque,

- un forum opinion ouvert à la société civile et au monde politique, un courrier des lecteurs,

- une météo, complétée par une météo des plages en été, une météo des stations de ski en hiver,

- la recette de la semaine de l'une des meilleures cuisinières du pays, Léa Linster et, enfin,

- un carnet culturel de 8 pages, détaillé, mis au point par tous les grands noms en la matière et offrant une vaste palette de sujets et un agenda «transfrontalier» et une «météo culturelle» pointant du doigt ce qu'il faut avoir vu dans les principales capitales européennes.

RdC : A qui s'adresse Le Jeudi et quelles sont les caractéristiques de son lectorat ?

D.F. : Le Jeudi s'adresse à tous ceux qui sont intéressés par un regard non partisan sur les événements et privilégiant le français. A ceux qui - étrangers ou luxembourgeois - n'ont pas le temps de lire un quotidien et qui aiment lire un journal différent.

RdC : Dix-huit mois après son lancement, quelle est l'audience du Jeudi ?

D.F. : Le Jeudi est lu à présent par quelque 15.000 lecteurs hebdomadaires et nous en sommes fiers. Cela incite



d'ailleurs les journalistes (qui forment la première rédaction européenne du pays puisque cinq nationalités y sont représentées) à faire mieux chaque semaine.

RdC : Le succès du Jeudi va-t-il encourager la presse luxembourgeoise à s'exprimer davantage en français ?

D.F. : Je ne le pense pas, personnellement, du fait de la pyramide d'âge des différents journaux locaux. Du moins dans un premier temps. A cela s'ajoute l'impact de l'audiovisuel que l'on aurait tort de négliger, tant ici qu'en France, berceau de la francophonie. La majorité des Luxembourgeois, à commencer par les jeunes, regardent les chaînes allemandes. L'apport d'une chaîne de télé locale n'amointrit pas ce phénomène. Elle contribue au contraire à le renforcer.

Le Jeudi

OFFRE AUX LECTEURS DU RÉPUBLICAIN DU
COIN UN ABONNEMENT GRATUIT D'UN MOIS

remplissez le bulletin ci-dessous pour recevoir gratuitement, sans engagement de votre part, Le Jeudi pendant un mois.

Prénom : _____ Nom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Bulletin à renvoyer au Jeudi
32 rue du Curé L-1368 Luxembourg



Election du Parlement européen en 1999

L'élection du Parlement européen aura lieu au cours de la première semaine de juin 1999.

Nous avons commenté, dans le numéro de juillet du RdC, un projet de réforme du gouvernement concernant le mode d'élection du Parlement européen en France. Ce projet a été retiré. Les électeurs inscrits sur la liste électorale du centre de vote de l'ambassade de France à Luxembourg pourront continuer à exprimer leurs suffrages dans ce centre, comme par le passé (à moins qu'ils aient décidé de s'inscrire sur les listes électorales luxembourgeoises pour ce scrutin).

Les listes électorales sont permanentes. Cela signifie qu'il n'est pas nécessaire de renouveler son inscription tant que l'on répond aux conditions requises*. A l'attention des compatriotes qui ne sont pas déjà inscrits sur les listes électorales, nous rappelons ci-dessous les différentes options offertes aux Français établis à l'étranger.

*) Les listes électorales sont révisées chaque année. Pour éviter d'être radiés des listes à votre insu, n'oubliez pas de signaler votre changement d'adresse aux autorités administratives compétentes (votre commune d'inscription et/ou le consulat de France). Prenez l'initiative de demander votre radiation et votre inscription dans un nouveau centre si vous quittez la circonscription électorale où vous êtes inscrit.

Inscription sur les listes électorales françaises

Les Français établis au Grand-Duché ont la possibilité de s'inscrire sur les listes électorales luxembourgeoises pour participer à l'élection du Parlement européen.

Ils peuvent être inscrits simultanément sur les listes électorales françaises et sur les listes électorales luxembourgeoises, mais ils ne peuvent plus voter dans leur commune de France ou au centre de vote de l'ambassade de France pour l'élection du Parlement européen s'ils sont inscrits sur la liste électorale de leur commune luxembourgeoise pour ce scrutin.

La révision des listes électorales luxembourgeoises est aujourd'hui close. Mais les compatriotes qui ne

sont pas déjà inscrits sur les listes électorales peuvent encore le faire en France jusqu'au 31 décembre 1998. Ils ont le choix entre plusieurs possibilités.

Inscription sur la liste électorale d'une commune de France

Les Français et les Françaises établis hors de France et immatriculés au consulat de France peuvent, sur leur demande, être inscrits sur la liste électorale de l'une des communes suivantes :

- commune de naissance;
- commune de leur dernier domicile;
- commune de leur dernière résidence, à condition que cette résidence ait été de six mois au moins;
- commune où est né, est inscrit ou a été inscrit sur la liste électorale un de leurs ascendants;
- commune sur la liste électorale de laquelle est inscrit l'un de leurs descendants au premier degré.

Les Français et les Françaises établis hors de France et immatriculés au consulat de France et les conjoints des militaires de carrière ou liés par contrat peuvent également, sur justification des liens du mariage, demander leur inscription sur la liste électorale sur laquelle est inscrit leur conjoint.

L'inscription sur la liste électorale d'une commune de France vous permet de participer à toutes les élections politiques (locales, régionales, législatives, présidentielles, européennes) sauf si vous êtes également inscrit sur la liste électorale du centre de vote de l'ambassade (auquel cas c'est dans ce centre de vote que vous devrez voter pour l'élection présidentielle, l'élection du Parlement européen et le référendum) et/ou sur la liste électorale d'une commune luxembourgeoise pour l'élection du Parlement (dans ce cas vous ne pouvez plus voter en France ou au centre de vote de l'ambassade pour désigner les députés européens).

Pour vous inscrire sur la liste électorale d'une commune de France, vous devez être immatriculé au consulat. C'est également auprès du consulat (8b, Bd Joseph II L-1840 Luxembourg) que vous devez faire les démarches d'inscription.

La date limite d'inscription est le dernier jour ouvrable (y compris samedi) du mois de décembre qui pré-

cède l'année de l'élection, mais n'attendez pas la dernière minute en raison des délais postaux (une fois visée par le consulat votre demande doit être acheminée à la commune où vous souhaitez vous inscrire).

Centre de vote de l'ambassade

Les Français établis à l'étranger peuvent aussi demander leur inscription sur la liste du centre de vote à l'étranger dont dépend leur circonscription consulaire. Cette inscription leur permet de voter sur place à l'occasion de trois types d'élections seulement :

- l'élection présidentielle;
- l'élection des députés au Parlement européen;
- le référendum.

S'ils sont également inscrits sur la liste électorale d'une commune de France, ils ne peuvent plus voter dans cette commune pour les trois élections mentionnées ci-dessus mais ils demeurent électeur dans leur commune pour les autres scrutins (élections municipales, cantonales, régionales, législatives).

L'inscription sur la liste du centre de vote est faite sur demande des intéressés. Peuvent s'inscrire les Français et les Françaises qui sont établis dans la circonscription du centre et remplissent les conditions requises par la loi pour être électeurs. En cas de demandes d'inscription sur plusieurs listes de centre, la dernière en date est seule prise en compte par la commission électorale.

Vous pouvez demander votre inscription sur la liste d'un centre de vote à l'étranger même si vous n'avez plus d'attache avec une commune de France.

Comme dans le cas de l'inscription sur la liste électorale d'une commune de France, la date limite d'inscription est le dernier jour ouvrable du mois de décembre qui précède l'année de l'élection et les formalités d'inscription doivent être accomplies auprès du consulat.

Attention ! Ne confondez pas la liste du centre de vote avec celle qui vous permet de désigner votre délégué au Conseil Supérieur des Français de l'Etranger. Il s'agit de deux listes électorales distinctes.



Le Républicain gourmand

Le RdC, le journal qui informe plus vite que son ombre!

L'encre de votre périodique ne sera pas encore sèche que deux nouveaux estaminets auront ouvert leurs portes pour célébrer l'arrivée de l'automne (il paraît en effet que nous avons eu un été). Fin septembre, *Le Majestic* prendra l'eau avec Julien (cf. RdC n°2) à la barre. Cet entreprenant jeune homme a repris, avec Denis du *Vis-à-vis*, les locaux de la garderie (!) sise aux 24 et 10 des rues de l'Eau et de la Loge. Il s'adresse évidemment à une autre clientèle, qui aura le loisir de se perdre et se retrouver dans le dédale (4 salles sur 3 niveaux, en partie en caves voûtées) d'un café-ambiance superbement décoré (bois, pierre, peinture patinée et métal). Son projet est simple: vous faire plaisir. Pour ce faire, il a réuni les ingrédients qui devraient assurer son succès: un cadre, donc, une répartition des salles entre café, restauration rapide (à midi), bars (2) et salon, une sonorisation remarquable et une programmation intéressante -et à votre écoute- de ses services. Ainsi, ouvert tous les jours de 12h (17h les samedis et dimanches) à 1 ou 3h du matin, ce lieu vous suggère apéritif, et tapas et disc-jockey tous les jours, jazz et blues le lundi, happy hours du mardi au week-end, en-cas fromage/charcuterie/vins le jeudi et hip-hop toute la semaine. Bon choix de vins français et italiens dans un bon rapport qualité/prix. Défilés de mode prévus. Etc, etc...

☎ 46 50 04



**Pour recevoir gratuitement le
Républicain du Coin renvoyez le
coupon ci-dessous à l'Adfe**

☐ BP-1526, L-1015 Luxembourg

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Notre fichier est utilisé aux seules fins de vous informer. Vous pouvez à tout moment demander la correction ou le verrouillage des informations qui vous concernent.



Un bouchon lyonnais, un !

Dans la foulée, Dominique (voir ci-dessous) ouvre *La table de François* avec François Maneau, au 25 du boulevard Royal. Service le midi du lundi au vendredi et en soirée les vendredis et samedis. Cuisine soignée et formule-express pour ceux qui le désirent dans ce quartier affairé (Vous pouvez aussi passer votre commande par téléphone, elle vous attendra lorsque vous mettrez les pieds sous la table). De François, vous savez qu'il a passé 17 ans aux fourneaux du Saint-Michel de l'excellent Guilloux. Nous avons donc affaire à de l'authentique et pas à des modeux qui confondent allègrement retour aux sources et cuisine de terroir-caïse.

☎ 46 58 88

Génial !

Dominique est génial. Le patron de *La Mirabelle* (que l'on ne présente plus) nous propose depuis septembre une formule qui ravit (sans publicité aucune pour un vin quelconque) les détenteurs de bonnes bouteilles soucieux de les honorer en bonne compagnie, ou les amateurs désireux de taster des échantillons qu'ils n'ont pas en rayon: ils apportent leurs flacons dans ce restaurant qui se charge de les sustenter à partir de sa carte, de suggestions ou des desiderata des convives. Fini le soliloque de l'esseulé devant son prestigieux Château-Mâchin à écluser en x séances. Sortez vos trésors et partagez-les avec ceux de vos amis. Organisez des dégustations thématiques. Et invitez-moi, éventuellement. J'ai un tire-bouchon d'enfer et des liquides dignes d'éloges. Ces rencontres ont lieu tous les jeudis soir. Elles se déroulent de plus dans un environnement renouvelé: changement de chef et changement de décor. Une réussite. N'oubliez pas de jeter un oeil sur le comptoir du fond de la salle (un nancéen de 1905, ma chère!). Une bonne idée ne venant jamais seule, Dominique lance également des soirées autour d'un produit (huîtres, fromages, gibier...). Un dernier mot: tenez le plus grand compte, en dehors de sa carte, de ses suggestions quotidiennes. Vous ne le regretterez pas, 9 place Dargent.

☎ 42 22 69

Pee-Wee

L'agenda du coin

MUSIQUE

Brigitte Fontaine, le 7 octobre au théâtre d'Esch, ☎ 54 09 16

La chanson française, chaque mercredi soir au French café (cf. le RdC n°4), 15 rue Munster à Luxembourg-Grund, avec Jean-Jacques Le Batteux.

Soirée hip-hop avec des jeunes graffeurs, danseurs, musiciens et DJ's du Luxembourg et de Bourges. En concert : **Riposte** (F), le 30 octobre au Centre culturel Kulturfabrik à Esch, ☎ 55 44 93.

Le sextuor de harpes de Paris, le 8 novembre à 17h00 au château de Bourglinster, ☎ 72 60 94.

L'Adfe Bruxelles organise le 28 novembre à 20h30 au centre culturel d'Anderghem, 83 bd du Souverain à Bruxelles, un concert avec **Abdelli**, chanteur kabyle et Jon Dura, violoniste, au profit des enfants d'Algérie, ☎ 00322 660 09 76.

EXPOSITION

Artistes verriers hongrois à la galerie JCC, 7 avenue de la Liberté à Luxembourg. Du 26 septembre au 24 octobre: **Mari Meszaros**. Du 14 novembre au 19 décembre : **Zoltan Bohus, Maria Lugossy et Laszlo Lukacsi**.

THÉÂTRE

La traversée de l'hiver, de Yasmina Reza, les 23, 27, 28, 29, 30 octobre au théâtre des Capucins à Luxembourg, ☎ 22 06 45.

Playland, d'Athol Fugard, du 11 novembre au 5 décembre, au théâtre du Centaure à Luxembourg, ☎ 22 28 28.

Calendrier non garanti. Vérifiez les dates auprès des organisateurs.

Le Républicain du Coin, n°8 Publication trimestrielle éditée par l'Association démocratique des Français à l'étranger (Adfe).

Ont participé à la rédaction de ce numéro : Danièle Fonck, Annie et Serge Lustac, Anita Petersheim, Henri-Pierre Saunier et Jean-Claude Thomas.

Imprimerie Polyprint

44, rue du Canal

L-4050 Esch-sur-Alzette

P/S.324